

Mise à 4 voies de la ligne ferroviaire entre Saint-Fons et Grenay
Réunion d'ouverture de la concertation

PRÉPARONS LES MOBILITÉS DE DEMAIN



DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Horaires	Séquences
18h30 - 18h45	○ Introduction
18h45 - 19h05	<ul style="list-style-type: none"> ○ SNCF Réseau → développement de mobilités décarbonées ○ Décisions prises suite au débat public de 2019 sur l'EFL
19h05 – 19h10	○ Intervention des partenaires
19h10 - 19h15	○ Intervention des garants 
19h15 – 19h35	• <i>Echanges</i>
19h35 – 19h55	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le projet de mise à 4 voies St-Fons - Grenay au sein de l'EFL ○ Les variantes d'implantation de voies nouvelles
19h55 – 20h05	○ Le dispositif d'information et de recueil des avis du public
20h05 - 20h35	• <i>Echanges</i>
20h35 – 20h40	• Clôture



RÈGLES DE SAVOIR ÊTRE POUR LA RÉUNION

Règles de base

- Respect
- Écoute
- Bienveillance
- Pas de jugement
- Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes à la fin



Considérez la perspective puis argumentez



QUELQUES CONSIGNES POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA SÉANCE



- Les échanges sont enregistrés → synthèse de la séance



- Des photographies peuvent être prises



- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur :
présentez-vous



- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue,
merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



MOT D'ACCUEIL



Mme Yolande PEYTAVIN

Ville de Vénissieux

Première adjointe

Développement de la Ville / Relations Internationales /
Communication

INTRODUCTION



Béatrice LELOUP

Directrice territoriale SNCF Réseau Auvergne-
Rhône-Alpes



SNCF RÉSEAU : RÔLE ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

« Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable »

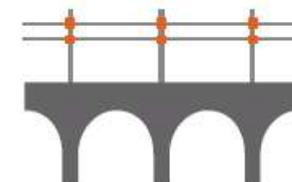
Rôles

- Construire et vendre des **sillons de qualité**
- Apporter des **réponses adaptées aux besoins à chaque entreprise ferroviaire** et chaque **Autorité Organisatrice des Mobilités**
- **Maintenir, régénérer, moderniser, développer le réseau**

28 000 km de lignes



2 600 km de LGV



15 700 km de lignes électrifiées



3 200 km dédiés au fret

DÉCARBONER LES MOBILITÉS POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Offrir une alternative décarbonée et durable aux modes de mobilité actuels
 - Voyageurs
 - Marchandises
- Faciliter les déplacements du quotidien et longue distance



AMÉLIORER LA RÉGULARITÉ
DES TRAINS



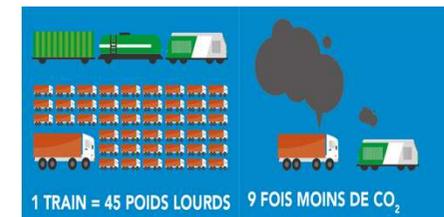
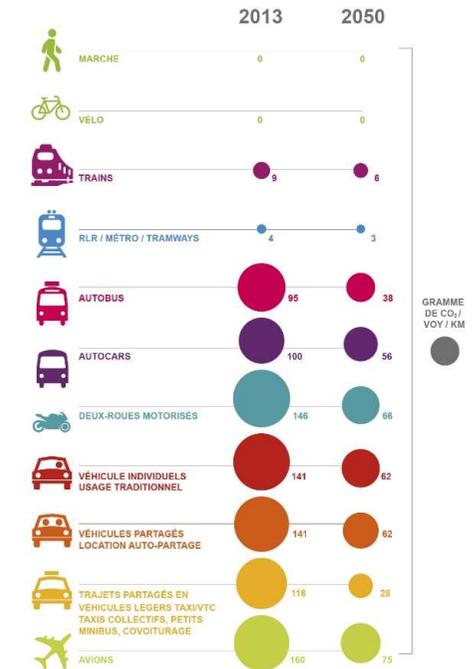
AMÉLIORER LE CONFORT
À BORD DES TRAINS
ET DANS LES GARES



FAVORISER LES DÉPLACEMENTS
EN TRAIN POUR LIMITER
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



AUGMENTER LE NOMBRE
DE TRAINS



CONTEXTE TERRITORIAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

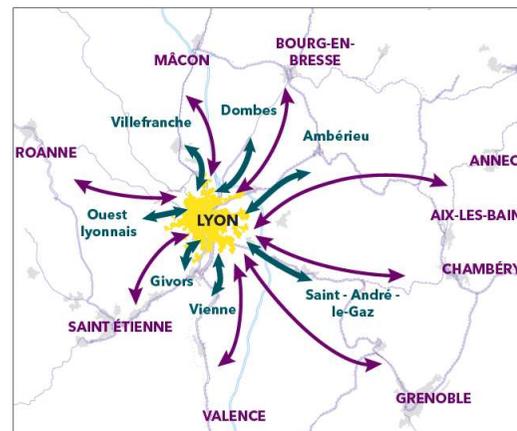
■ Région Auvergne-Rhône-Alpes

- 8 millions d'habitants
- Parmi les plus vastes et plus peuplées d'Europe
- Carrefour de grands axes de communication européens et français

■ Une métropole de Lyon très dynamique

- Au cœur d'un réseau de grands pôles urbains : Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand, Genève, Chambéry, Annecy, Valence, Mâcon, Roanne, ...

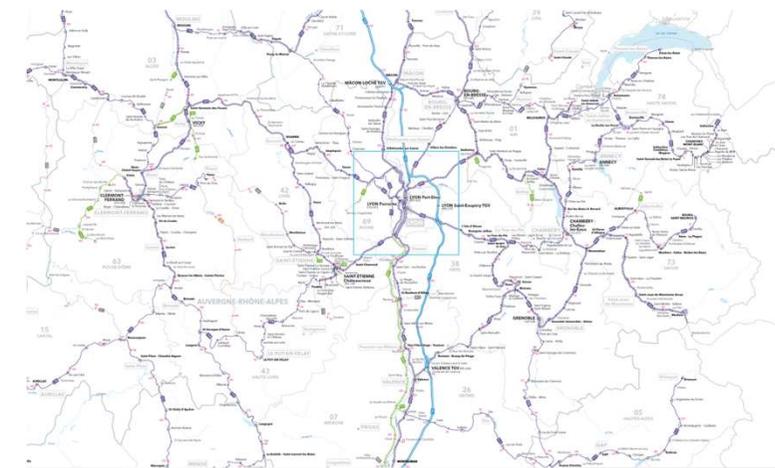
■ Des besoins croissants de mobilité des personnes et marchandises



■ Besoin de réponses cohérentes avec

- Enjeux climatiques
- Qualité de vie des habitants
- Attractivité du territoire

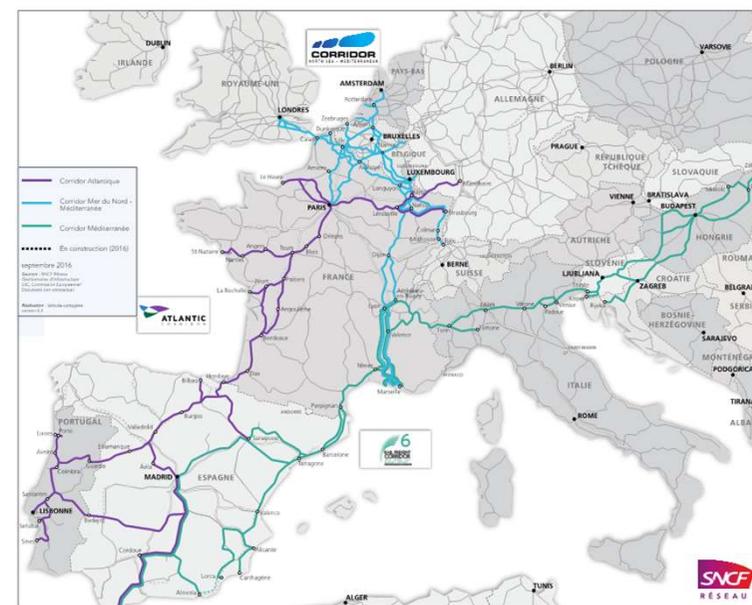
UNE RÉGION MULTIPOLAIRE ET UN CARREFOUR EUROPÉEN DE TRANSPORT



Réseau ferré périmètre région AURA



Liaisons à Grande Vitesse directes depuis Lyon



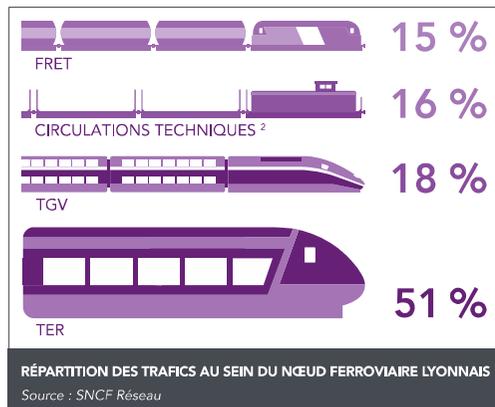
Corridors fret européens / France



UNE ÉTOILE FERROVIAIRE SATURÉE

• Une étoile ferroviaire de Lyon congestionnée

- Près de 1 200 trains / jour
- Plafonnement à 70 trains / heure max depuis 2005
- Nombreux retards et annulations et pas de possibilité d'accueillir de nouveaux trains



• Réponses des financeurs Etat, Région Auvergne Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, UE et de SNCF Réseau

1. Agir à court terme

- plan d'investissement de 310 M€ 2015-2025 → restaurer la régularité

2. Préparer l'avenir

- déterminer les investissements nécessaires pour développer le réseau et accueillir plus de trains projets structurants d'infrastructure
- Un débat public en 2019 pour partager les enjeux et définir les grandes orientations



DÉCISION DE SNCF RÉSEAU DU 11/12/2019 SUITE AU DÉBAT PUBLIC DE 2019

- **Moderniser l'Etoile Ferroviaire Lyonnaise dès à présent**
- **Imaginer un service ferroviaire express métropolitain** tout en tenant compte de l'ensemble des besoins : fret, voyageurs longue distance, régionaux et péri-urbains
- **Construire une trajectoire d'évolution des services et de l'infrastructure**
 - 1 priorité partagée : mettre à 4 voies la section Saint-Fons – Grenay
- **Associer les élus, associations, usagers et habitants du territoire à cette démarche pour préparer l'avenir**



MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS FAISANT SUITE AU DÉBAT PUBLIC DE 2019

Période	Activité
2020*	<ul style="list-style-type: none">• Structuration de la démarche, mise en place de la gouvernance et définition du programme d'études avec les partenaires Etat, Région, Métropole
2021*	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place des financements pour les études et appels d'offres• Information des élus de l'EFL• Mise en place site web EFL• Conférence de presse des partenaires : Etat, Région, Métropole
2022	<ul style="list-style-type: none">• Projet de mise à 4 voies entre St-Fons et Grenay<ul style="list-style-type: none">○ Réalisation des études○ Préparation de la concertation : rencontres élus, associations, acteurs locaux
2023	<ul style="list-style-type: none">• Avril – juin : concertation publique / variantes de tracé• Déc. : concertation publique / insertion de la variante préférentielle

* Élections municipales et métropolitaines et régionales



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>



UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET PRAGMATIQUE POUR DÉVELOPPER LE NOMBRE DE TRAINS

OBJECTIFS



2 fois plus de
périurbains



2 fois plus de TGV



2 fois plus de fret



De 2025 à 2030 : 1^{ers} évolutions de service

- Trains du quotidien : sur la 1^{ère} couronne périurbaine : extension les services proposés en heure de pointe aux heures creuses et développer l'amplitude horaire (objectif = 5h – 23h)
- Augmentations progressives de capacité sur la Ligne Grande Vitesse et pour le fret



A partir de 2030 : vers un saut d'offre

- Trains du quotidien : augmentation des fréquences en heure de pointe (objectif cible = ¼ d'heure en heure de pointe)
- 2^{ème} phase d'augmentation de capacité LGV Paris Lyon et de poursuite de l'augmentation de capacité pour le fret



UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE ET PRAGMATIQUE POUR DÉVELOPPER LE NOMBRE DE TRAINS

Une démarche par étapes pour préparer l'avenir

1^{ers} aménagements de capacité en cœur d'étoile

Financements → Etudes → Concertation et Procédures administratives et environnementales → Travaux
de 350 à 500 M€ *



Nous sommes ici !



1^{ère} phase des grands projets

Financements → Etudes → Concertation et Procédures administratives et environnementales → Travaux
~ 2 650 M€ *

2023

Horizon
2030

Horizon
2035

LE PROJET DE MISE À 4 VOIES DE LA LIGNE FERROVIAIRE ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

Des études préliminaires

- Conduites par technique
- Financées par



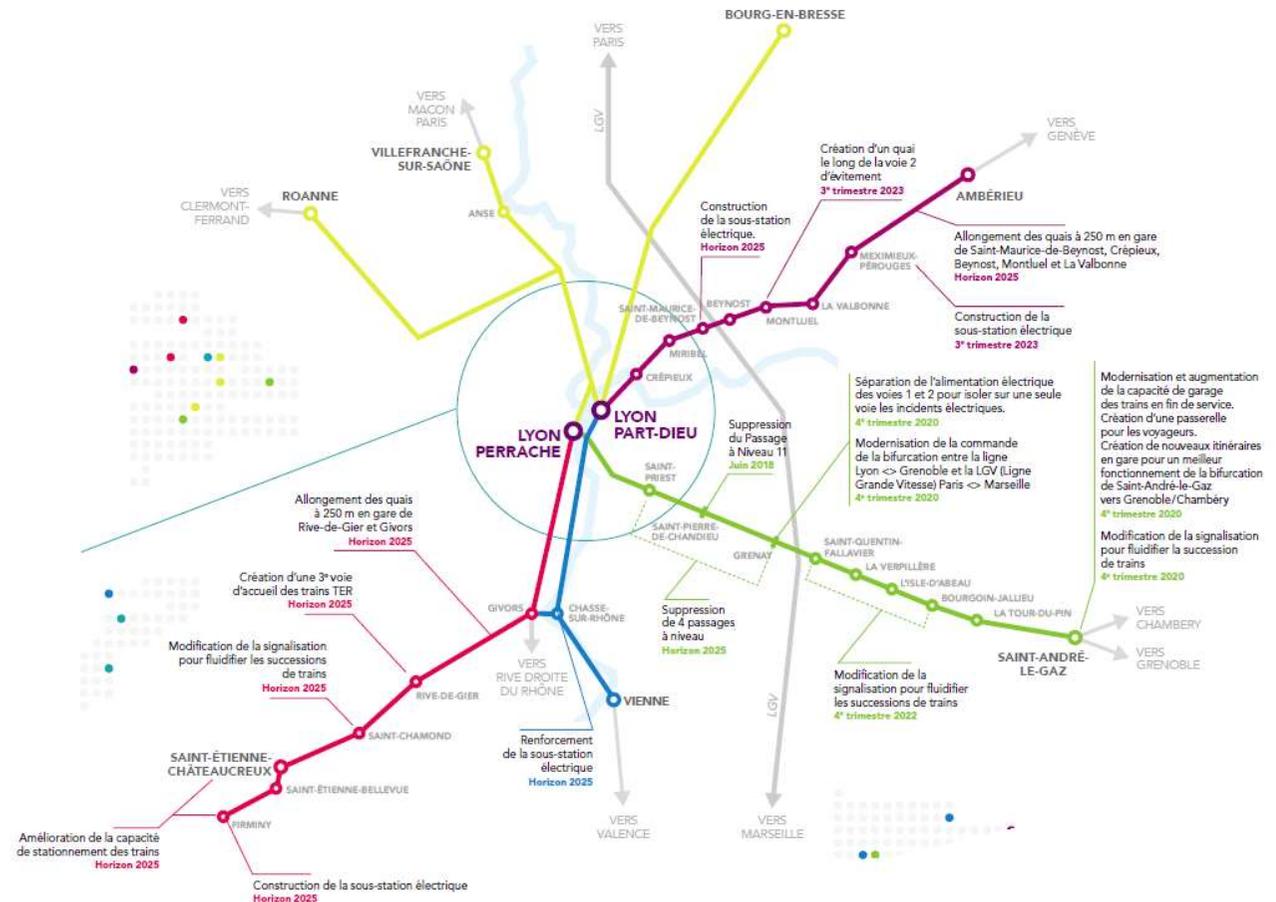
maître d'ouvrage



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MÉTROPOLE
GRAND LYON





LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY – VARIANTES

- Une concertation
 - Du 24 avril jusqu'au 4 juin
 - Pour permettre au public de s'informer et s'exprimer sur le projet et sur les **variantes d'implantation des voies nouvelles envisagées**
 - Suivie par 2 garants de la CNDP pour veiller à son bon déroulement
- À l'issue de laquelle SNCF Réseau et les partenaires retiendront une variante préférentielle
- Une nouvelle concertation à horizon fin 2023 portant sur l'insertion urbaine de la variante préférentielle
- Une réunion d'ouverture ce jour pour partager
 - Les principales composantes du projet
 - Le dispositif de concertation mis en place et ses modalités





ECOSYSTÈME DE L'ÉTOILE FERROVIAIRE LYONNAISE : OFFRE DE SERVICES ET INFRASTRUCTURES

Clients ferroviaires



Maitrise d'ouvrage Schémas d'offres Et infrastructures



COMITE DES GRANDS PARTENAIRES Etoile Ferroviaire Lyonnaise

Inscription du projet dans le territoire

Industriels, agriculteurs, coopératives, carriers...

MÉTROPOLE

GRAND

LYON



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POINTS DE VUE DES PARTENAIRES DU PROJET





INTERVENTION DES GARANTS

COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC



Jean-Claude RUYSSCHAERT

Barbara SERRANO

barbara.serrano@garant-cndp.fr

jean-claude.ruysschaert@garant-cndp.fr

CNDP, une entité indépendante

La CNDP est l'autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

Notre rôle

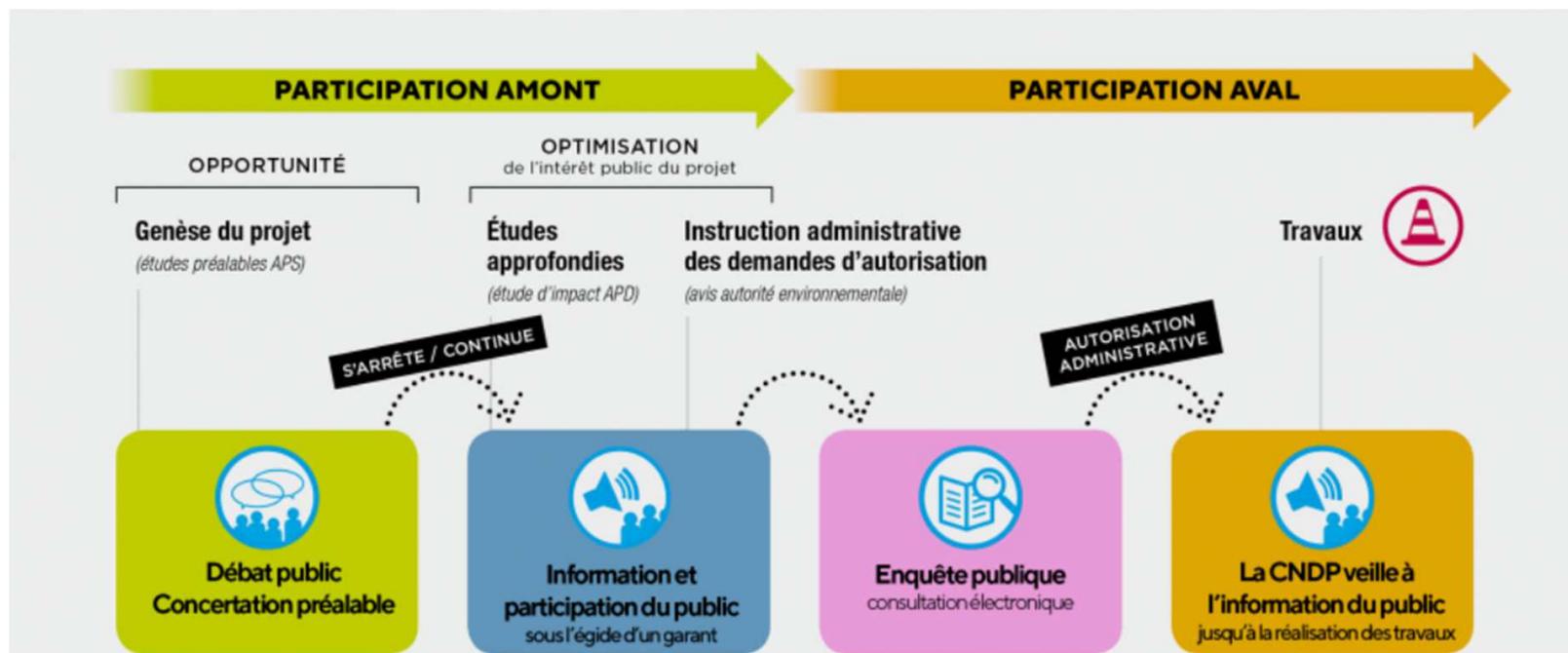
Défendre le droit à l'information et à la participation du public...

La Commission nationale du débat public est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit de toute personne vivant en France à l'information et à la participation sur les projets ou les politiques qui ont un impact sur l'environnement. Ce droit est inscrit à l'article 7 de la Charte de l'environnement.

Ce « **droit au débat** » du public permet également d'améliorer les décisions des responsables des projets ou des politiques. Il les éclaire sur les valeurs, les attentes ou les interrogations du public. La CNDP est une autorité neutre qui ne se prononce pas sur l'opportunité des projets ou des politiques concernés. Notre autorité n'a pas pour rôle de « faire accepter » ou de faire abandonner les projets .

... sur l'élaboration des projets ayant un impact sur l'environnement

La participation garantie par la CNDP intervient **dès l'origine d'un projet** jusqu'à l'enquête publique, donc pendant son élaboration. Elle intervient dès l'origine, à un moment où il est encore possible d'y renoncer, de le modifier, où l'on peut interroger le "pourquoi ?" et pas seulement le "comment ?". Si après cette première phase, le porteur de projet décide de le poursuivre, la loi prévoit que la CNDP veille à l'information et à la participation du public jusqu'à l'enquête publique.



Nos valeurs

Ces valeurs sont issues de la loi et de l'expérience de la participation du public depuis 1995

- ✓ **L'indépendance**
- ✓ **La neutralité**
- ✓ **La transparence**
- ✓ **L'égalité de traitement**
- ✓ **L'argumentation**
- ✓ **L'inclusion**

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Des questions ?

Des clarifications

Des contributions ?



▪ Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur



▪ Attendez le micro pour parler



▪ Présentez-vous avant d'intervenir



20 min



CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Recueil des avis et questions

- Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/> → formulaire en ligne



LE PROJET DE MISE À 4 VOIES LA DÉMARCHE DE CONCERTATION



Jean-François BORELLA



Catherine ULRICH-MICHEL

SNCF Réseau Auvergne-Rhône-Alpes

LE PROJET DE MISE À 4 VOIES DE
LA SECTION ENTRE SAINT-FONS ET
GRENAY

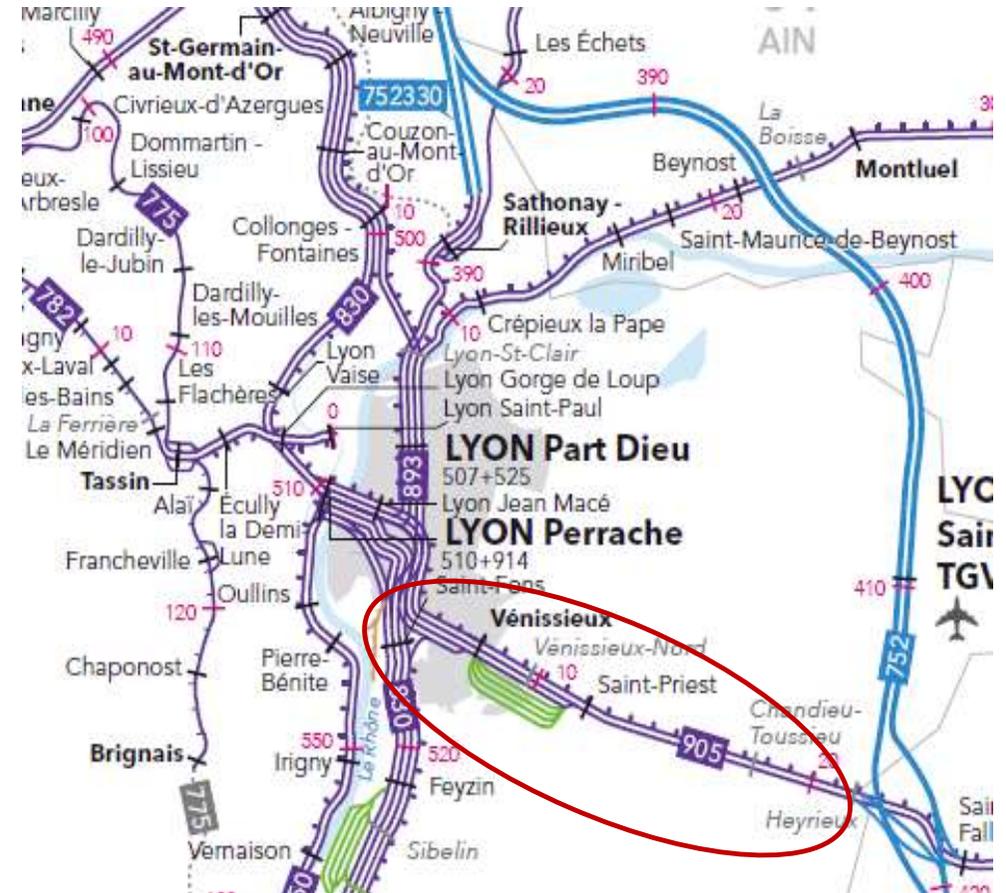


20 min

LA LIGNE LYON-GRENOBLE ACTUELLE ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

19 km de ligne, 3 gares voyageurs, un centre de maintenance du matériel roulant, 1 site fret

- Des circulations hétérogènes : TGV, intercitys, TER, fret
- Une exploitation intense et complexe : beaucoup de circulations, des cisaillements de trains, une grande multiplicité des caractéristiques des trains, ...
- Impossible de faire circuler plus de trains en heure de pointe

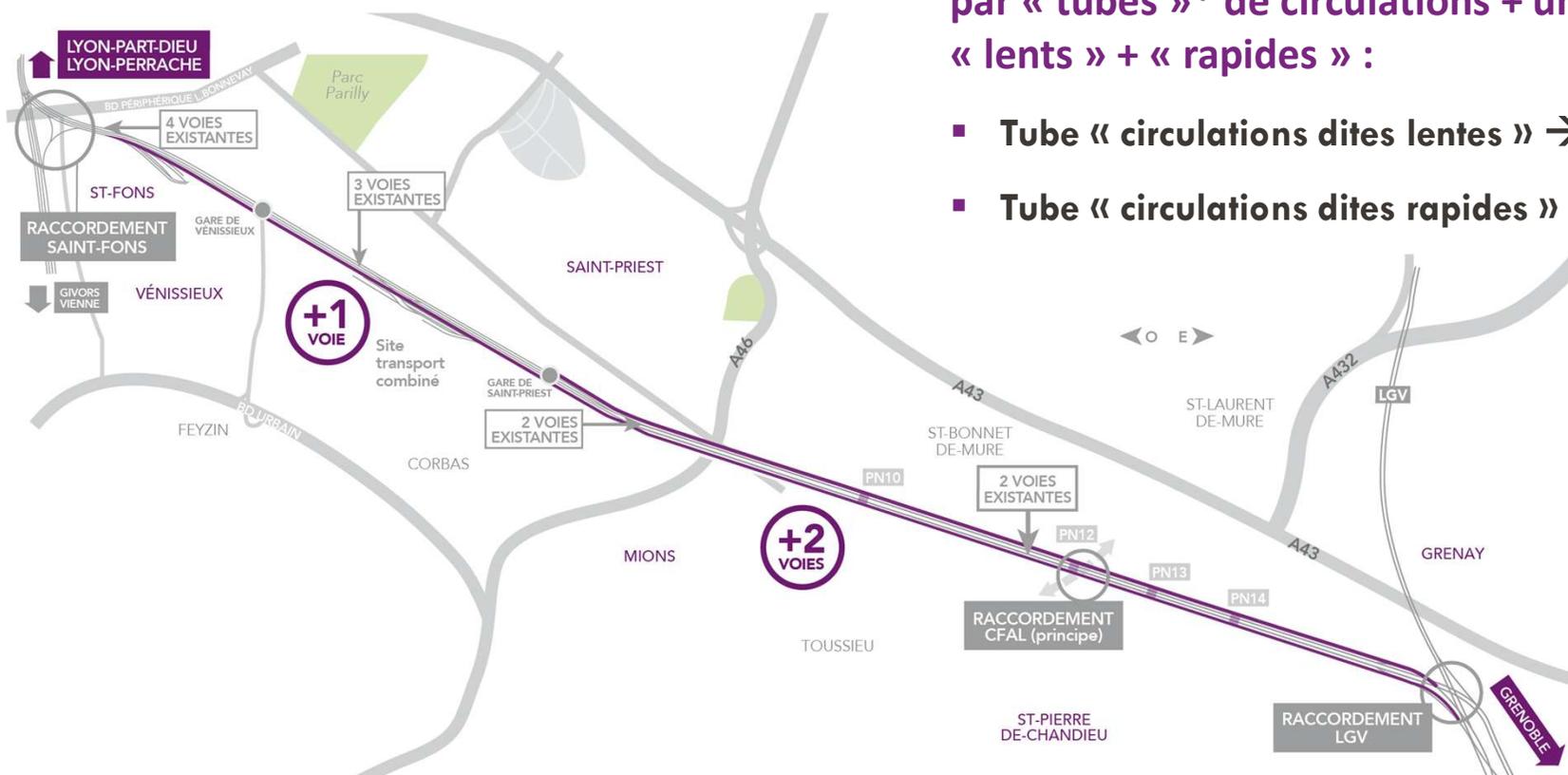


En vert, les équipements dédiés au fret

LE PROJET DE MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

Un doublement de la capacité grâce à une organisation par « tubes »* de circulations + une fonctionnalité « lents » + « rapides » :

- Tube « circulations dites lentes » → TER omnibus, fret
- Tube « circulations dites rapides » → TGV, autres TER





LES BÉNÉFICES ATTENDUS DU PROJET

Jusqu'à ...



**2 fois plus de
périurbains**

Contribuer au déploiement progressif du RER Lyonnais



2 fois plus de TGV

**Contribuer à passer de 3 à 6 trains grandes lignes par
heure et par sens d'ici 2030**



2 fois plus de fret

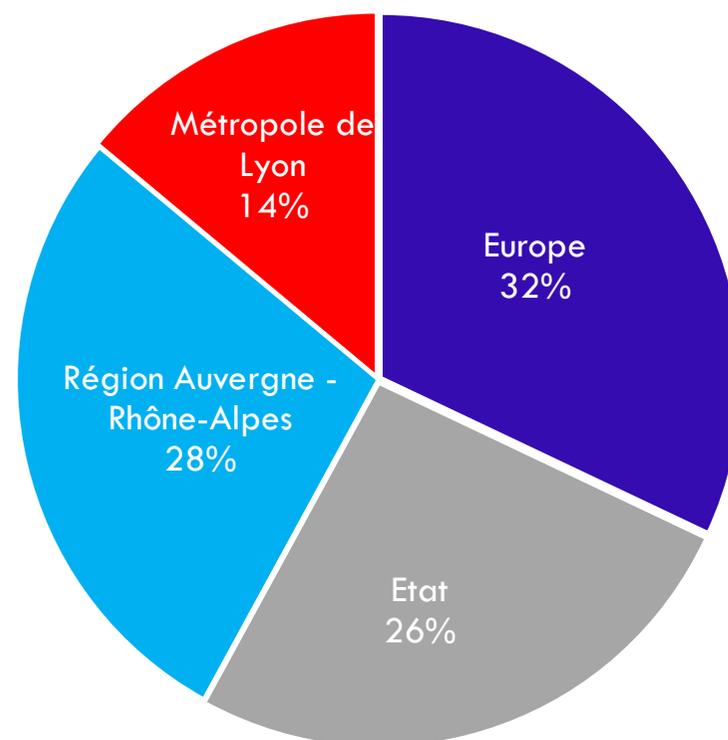
**Contribuer à améliorer la qualité de l'air en quasi doublant la
part modale du fret ferroviaire (de 9% à 18%) et en
accompagnant les besoins de desserte locale**

COÛT PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT

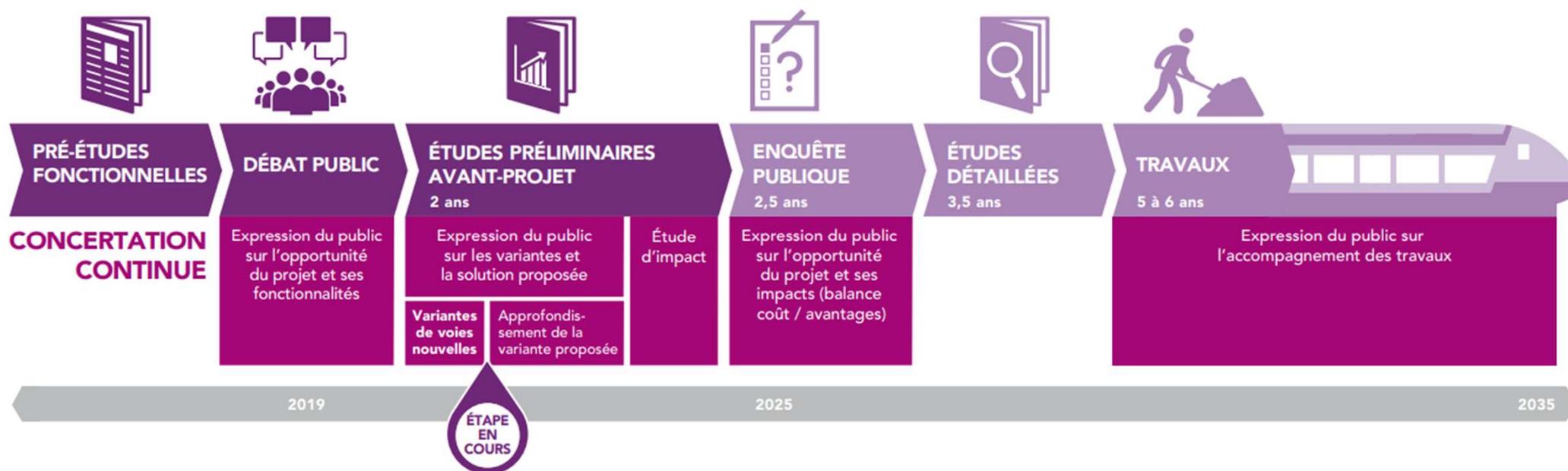
■ **Coût estimé du projet : environ 1,06 milliard** CE 01/2022

■ **Phase d'études préliminaires engagée**

- 6,5 M€ pour les études préliminaires
- Objectifs : affiner
 - + Les fonctionnalités
 - + Les solutions techniques
 - + Les enjeux environnementaux
 - + L'insertion dans l'environnement
 - + Les coûts
 - + Le planning de l'opération



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



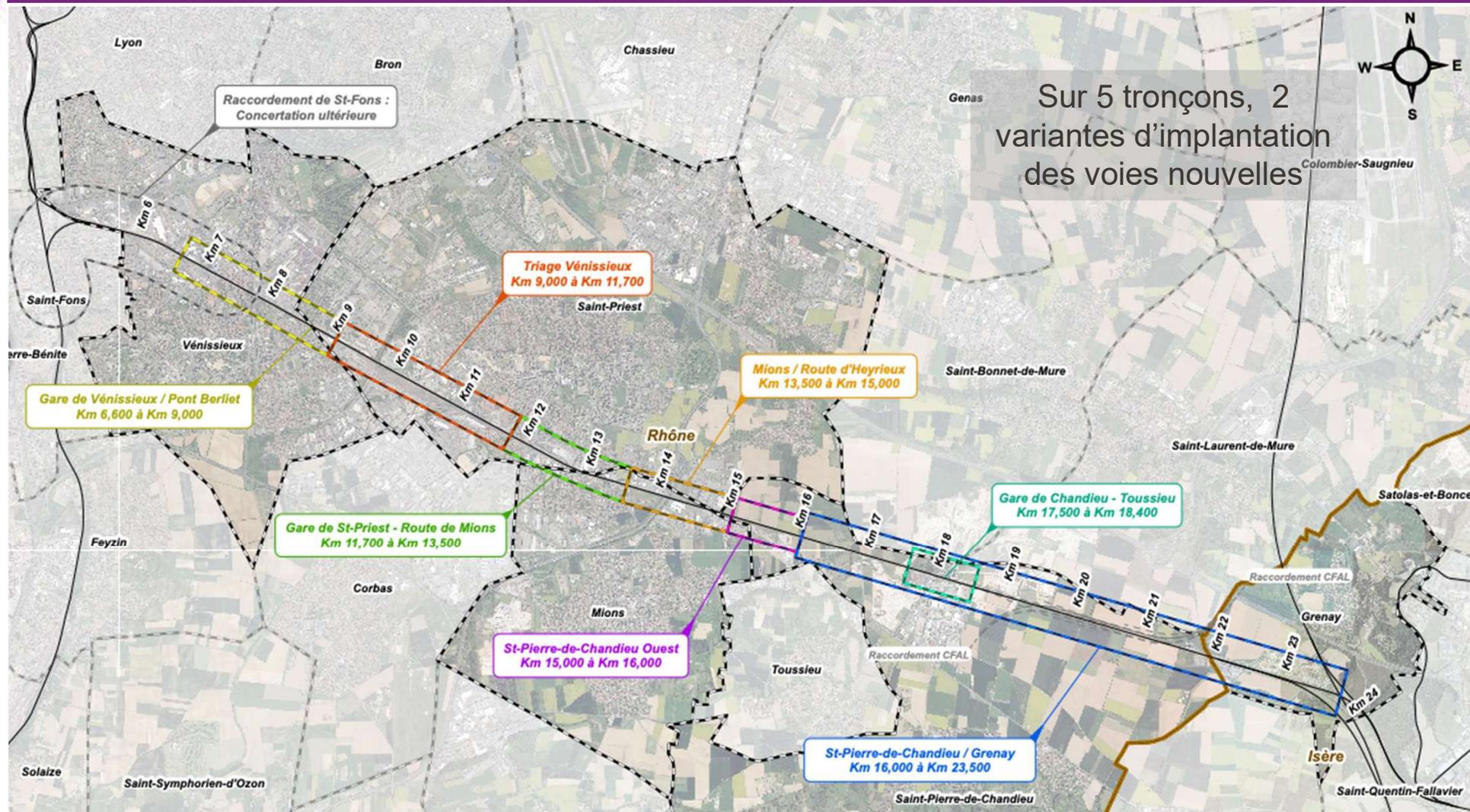
LES VARIANTES D'IMPLANTATION DES VOIES NOUVELLES POUR LA MISE À 4 VOIES ENTRE SAINT-FONS ET GRENAY

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DES VARIANTES

- **Différentes variantes étudiées pour l'implantation des voies nouvelles**
 - Objectif premier : éviter au maximum les impacts du projet sur l'environnement urbain, économique, agricole et naturel
- **Parmi les pistes envisagées lors des études**
 - 2 voies nouvelles au nord des voies existantes
 - 2 voies nouvelles au sud des voies existantes
 - 1 voie nouvelle au nord et une voie nouvelle au sud des voies existantes
 - Des voies nouvelles enterrées sur certaines sections
- **Principes de sélection des variantes proposées à la concertation**
 - Techniquement réalisables
 - Qui évitent certains impacts majeurs → Par ex. non présentées : variantes au sud du triage de Vénissieux, 1 voie de chaque côté, voies enterrées, ...

6 TRONÇONS D'ÉTUDE

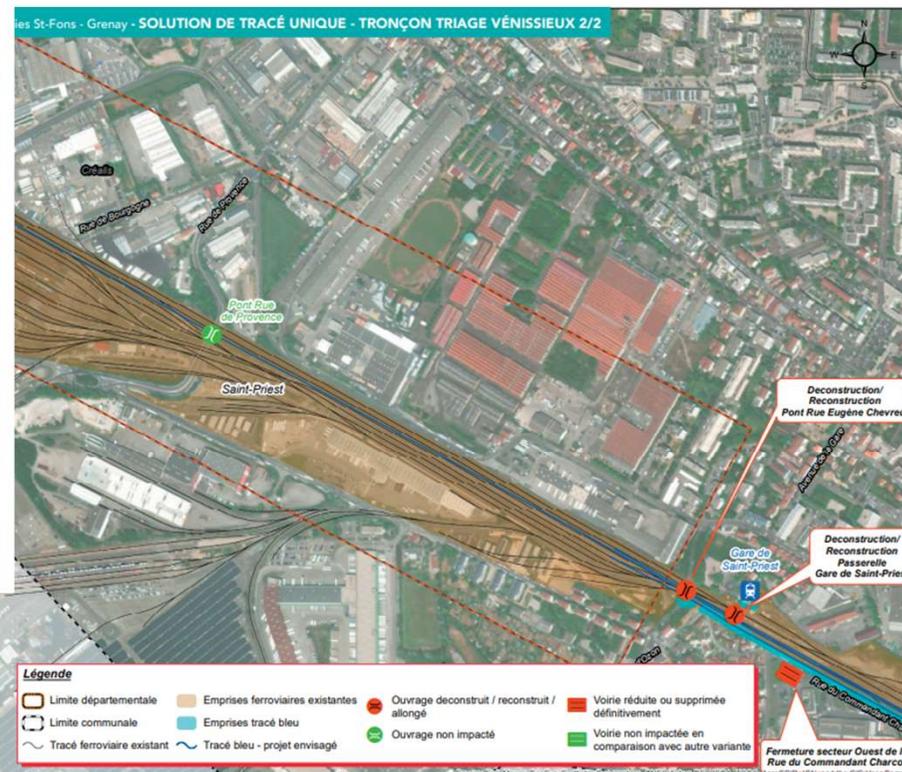
QUI PEUVENT S'ENVISAGER DE MANIÈRE AUTONOME / VARIANTES PROPOSÉES



TRONÇON GARE DE VÉNISSIEUX – PONT BERLIET



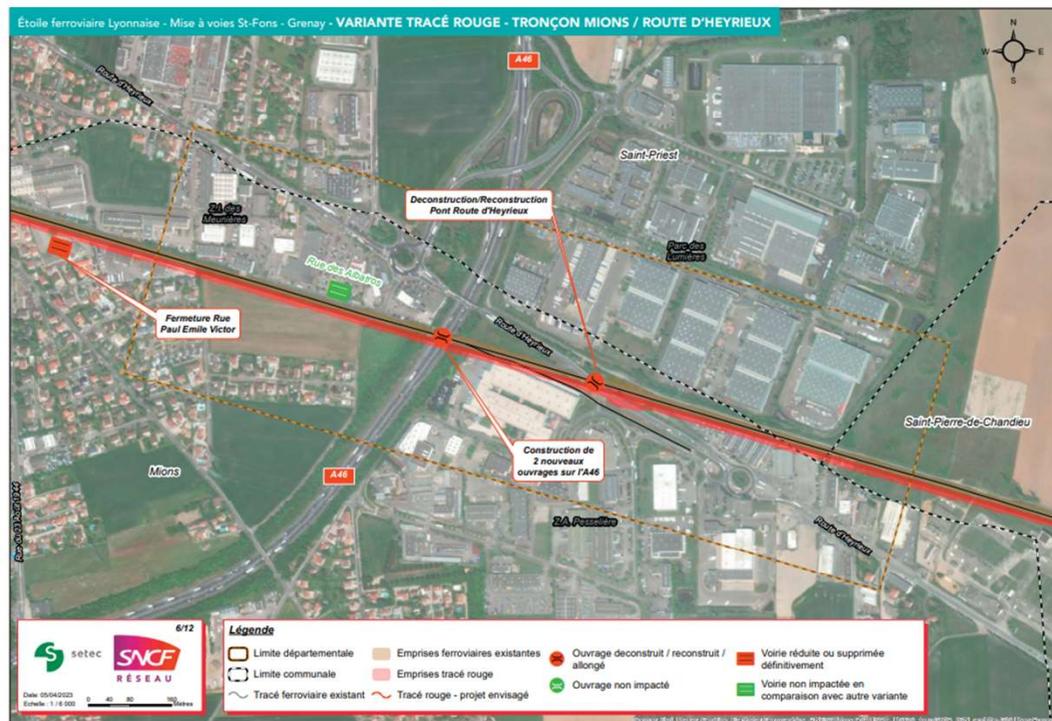
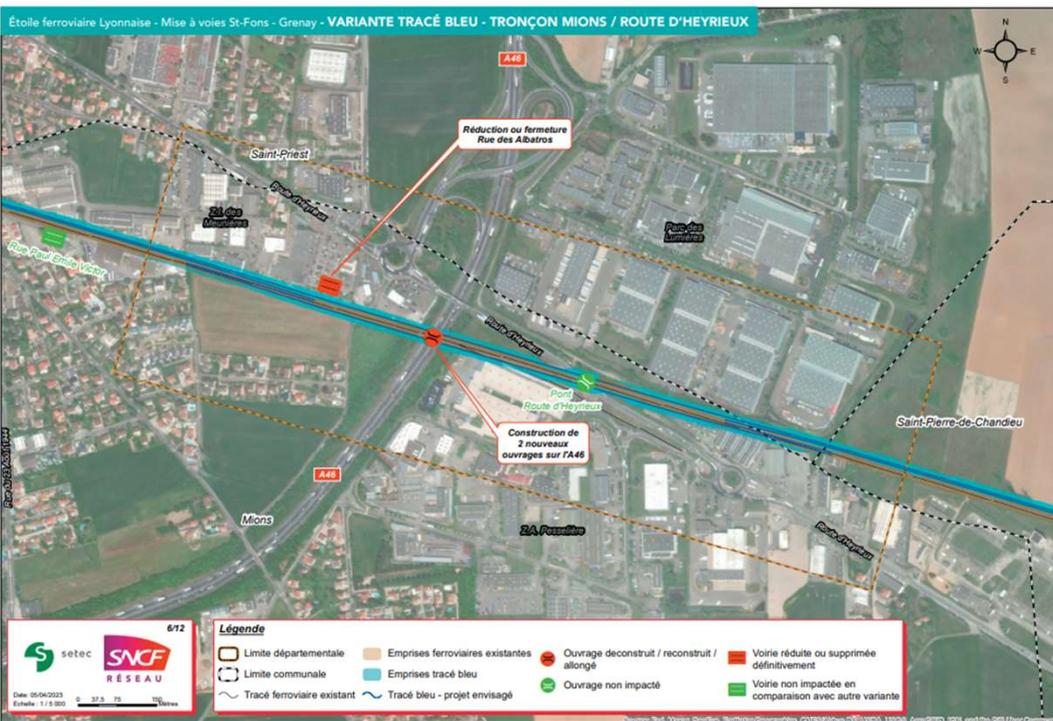
TRONÇON 2 – TRIAGE FRET DE VÉNISSIEUX – SAINT-PIREST



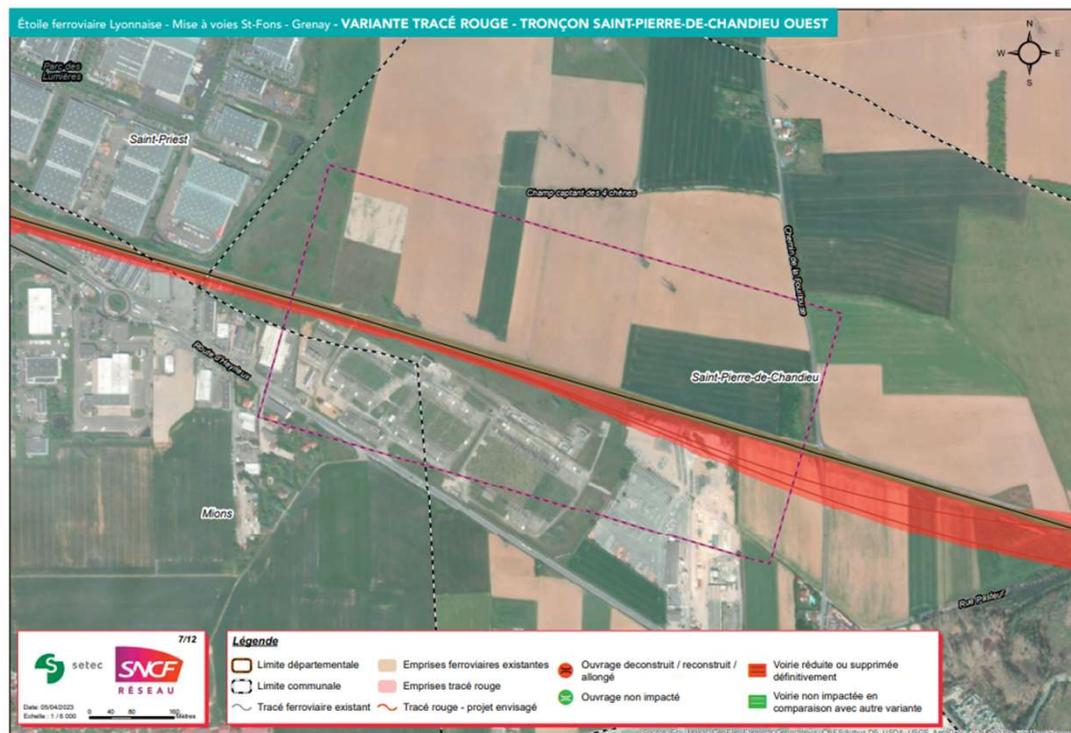
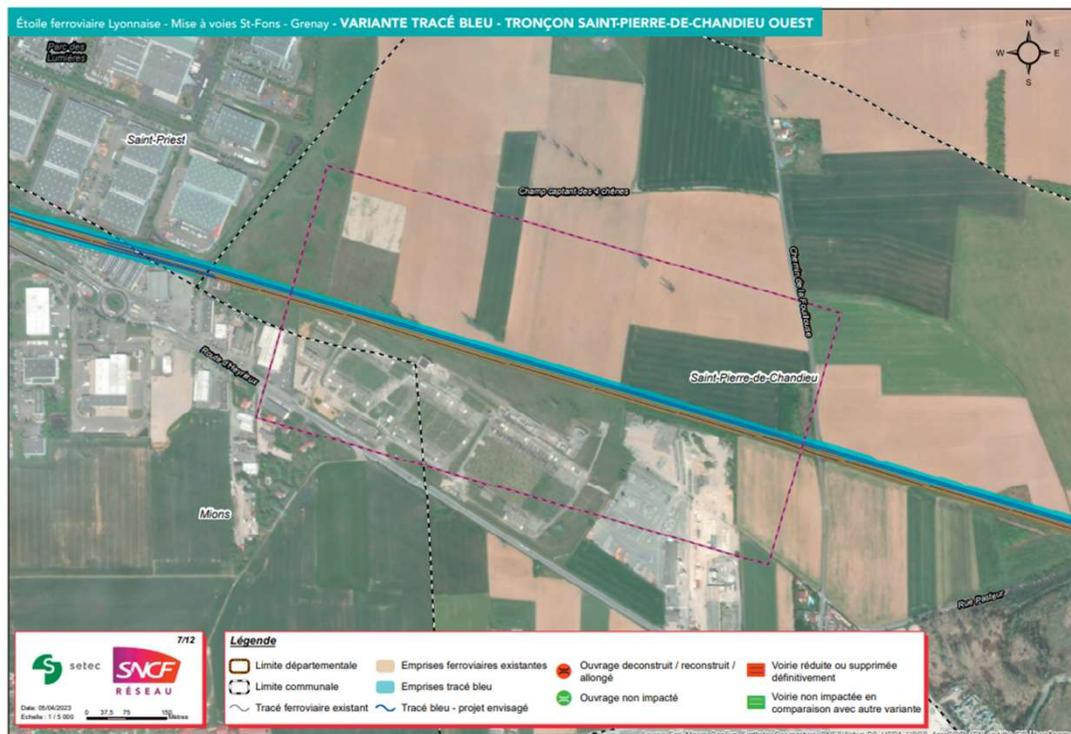
TRONÇON 3 : GARE DE SAINT-PRIEST / ROUTE DE MIONS



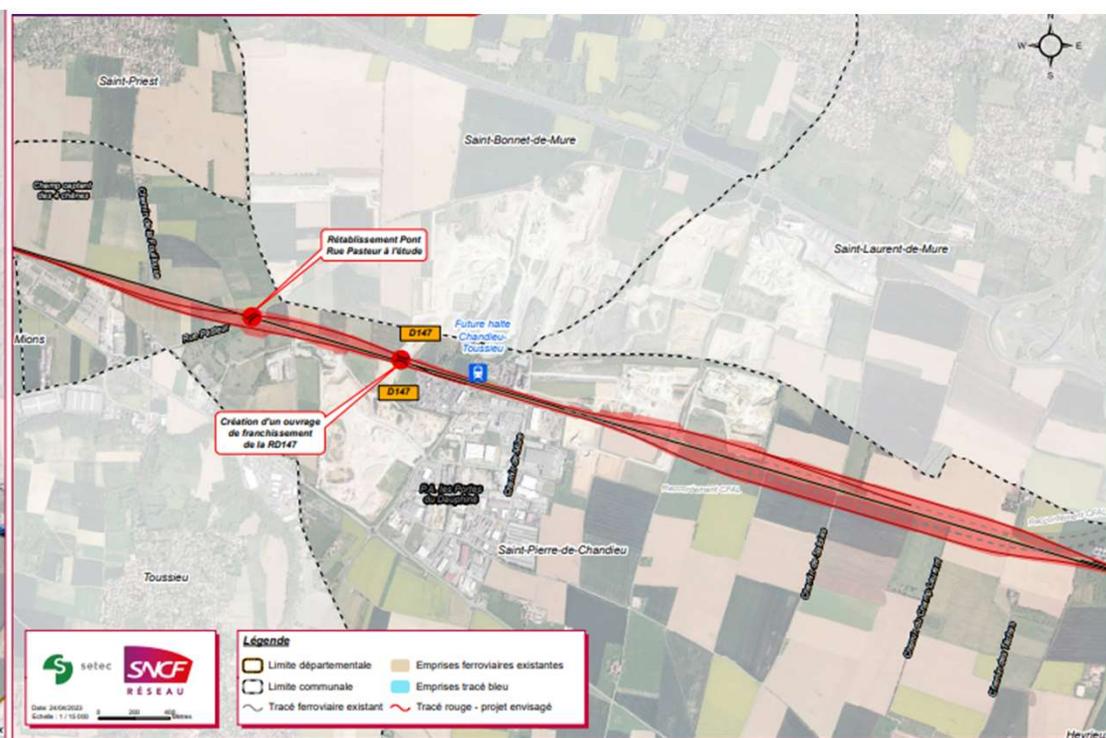
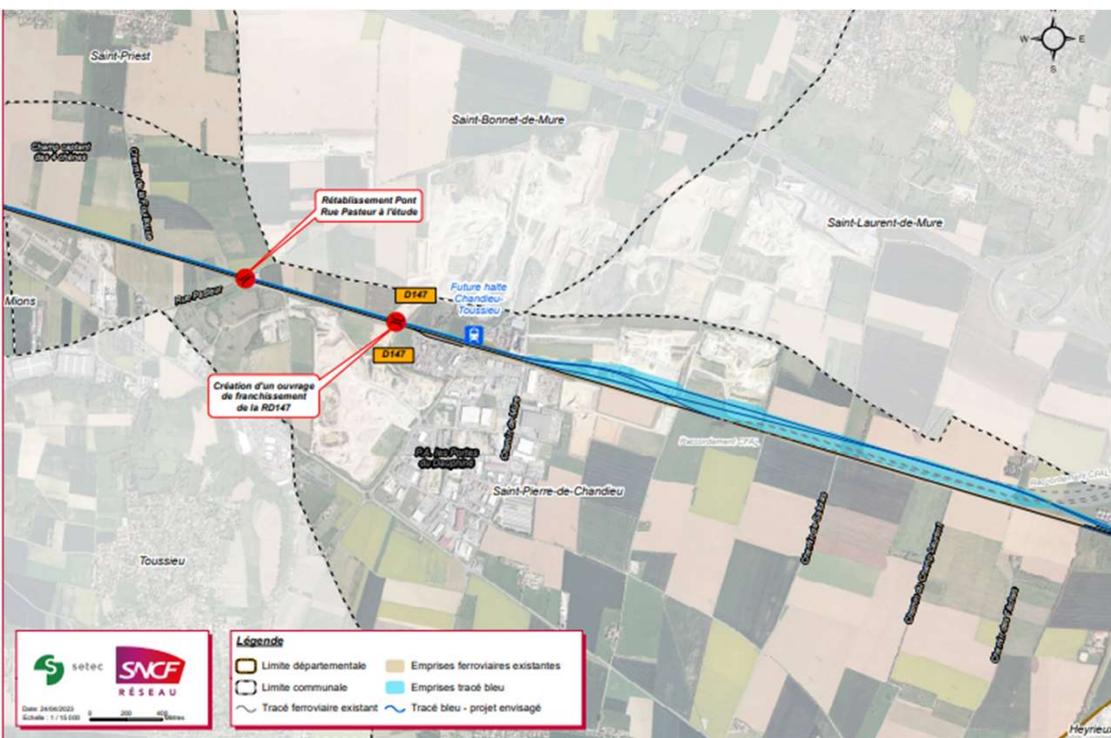
TRONÇON 4 : MIONS – ROUTE D'HEYRIEUX



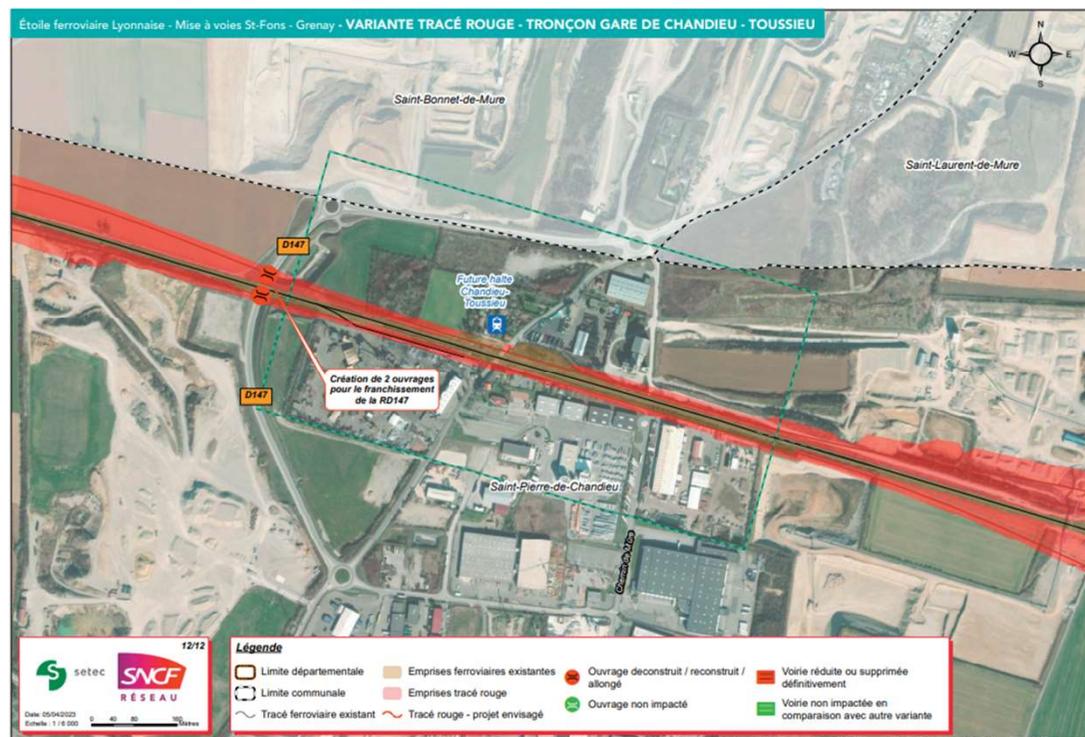
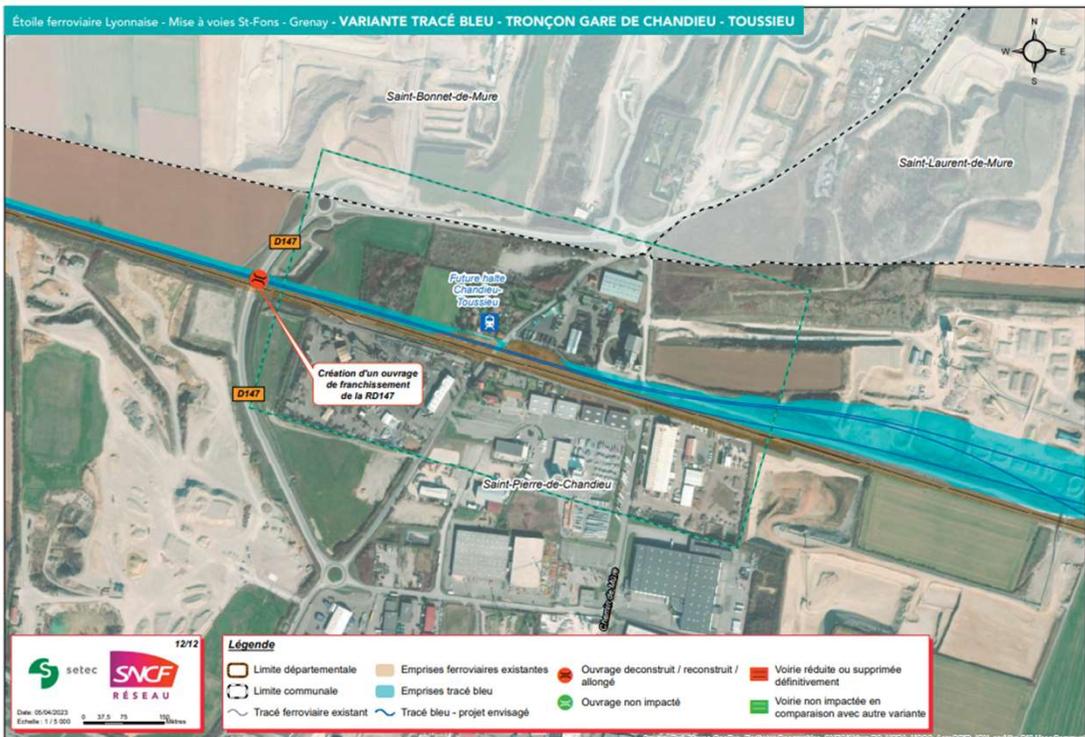
TRONÇON 5 : SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU OUEST



TRONÇON 6 : SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU – GRENAY



ZOOM GARE – PORTES DU DAUPHINÉ



DES PREMIÈRES ANALYSES MULTICRITÈRES À ENRICHIR AU TRAVERS DE LA CONCERTATION

La comparaison des 2 variantes :

Principe de codification adopté

■ Absence d'impact identifié à ce stade	■ Impact léger	■ Impact moyen	■ Impact fort
--	--	--	--

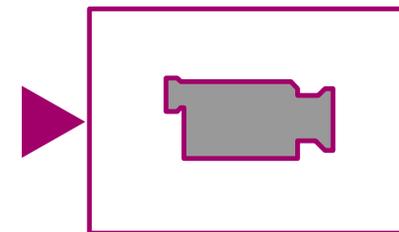
	Variante bleue	Variante rouge
Aménagements nécessaires et performances		
Équipements et ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> Démolition/reconstruction du Pont Eugène Chevreul et de la passerelle de la gare de St-Priest Reprise importante du plan de voies et des aiguillages en gare de St-Priest Création d'une zone de bascule des voies (env. 500m) pour le raccordement sur le tracé nord 	<ul style="list-style-type: none"> Démolition/reconstruction du Pont Eugène Chevreul et de la passerelle de la gare de St-Priest Reprise importante du plan de voies et des aiguillages en gare de St-Priest
	<ul style="list-style-type: none"> Déconstruction/reconstruction du pont de la route de Mions 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du pont de la route de Mions
Fonctionnalités et performance	<ul style="list-style-type: none"> Vitesse de 160 km/h sur les voies « rapides » Impact sur les voies de services au nord de la gare à cause de l'allongement des quais et de la bascule Impact sur les dessertes ferroviaires des entreprises situées au sud de la gare 	<ul style="list-style-type: none"> Suppression des voies de services au nord de la gare à cause de l'allongement de quais
Réserves techniques éventuelles / risques		<ul style="list-style-type: none"> Utilisation de la réservation sous le pont de Mions
Impacts urbains		
Bâti et activité économique	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les parcelles secteur ouest de la rue du Commandant Charcot au niveau de la rue Louis Paulhan Impact sur le bâti ou l'activité des bâtiments industriels, logistiques ou commerciaux rue Alexandre Grammont, et le long des voies rue des Albatros (4 parcelles) 	<ul style="list-style-type: none"> Impact plus important sur les parcelles et bâtiments secteur ouest de la rue du Commandant Charcot au niveau de la rue Louis Paulhan, à l'extrémité est de la rue du Commandant Charcot, rue d'Urmont et rue Paul Emile Victor. Impact sur deux bâtiments industriels le long des voies rue Paul Emile Victor, et enclavement des activités industrielles desservies par la rue Paul Emile Victor.

	Variante bleue	Variante rouge
Impacts urbains		
Voirie et projets urbains	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture ou rétrécissement rue du Commandant Charcot sur la quasi-totalité de sa longueur 	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture de la rue du Commandant Charcot sur toute sa longueur
	<ul style="list-style-type: none"> Conservation de la rue Dumont d'Urville (bus C25) et de la rue Paul Emile Victor 	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture rue Dumont d'Urville sur toute sa longueur (bus C25), et rue Paul Emile Victor sur toute sa longueur – impacts généraux sur fonctionnement de la zone sud
	<ul style="list-style-type: none"> Interface avec un futur projet de réaménagement de la gare de St-Priest Emplacement réservé pour élargissement de voie (rue du commandant Charcot) au PLUH Interface avec un futur projet de réaménagement de la gare de St-Priest 	
Impacts environnementaux		
Milieu physique		
Milieu naturel		
Milieu humain	<ul style="list-style-type: none"> Interception d'une parcelle industrielle d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, boulevard des Roses 	
Impacts en phase travaux		
Impacts ferroviaires	<ul style="list-style-type: none"> Bascule des voies : interruption des circulations durant 96h 	<ul style="list-style-type: none"> Impacts à préciser en phase d'étude ultérieure
Impacts routiers	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les conditions de circulation Pont Route de Mions (dont bus C25, 62, T36 et VL2, convois exceptionnels) - (+740 PL/j) Impact sur les conditions de circulation Pont Chevreul (11 400 véhicules/j) 	<ul style="list-style-type: none"> Impact sur les conditions de circulation Pont Chevreul (11 400 véhicules/j)
Coûts		
	<ul style="list-style-type: none"> + 6-8 M€ pour déconstruction / reconstruction du Pont route de Mions + 1 M€ pour déconstruction partielle bâti industriel 	<ul style="list-style-type: none"> +3 à 5 M€ pour la bascule

Exemple Tronçon 3
Gare de Saint-Priest
– Route de Mions

APERÇU DU PARCOURS

→ Vidéo de l'implantation des variantes proposées à la concertation sur le linéaire de voies entre Saint-Fons et Grenay





LA CONCERTATION : INFORMER LE PUBLIC, RECUEILLIR LES AVIS ET ENRICHIR LES ÉTUDES



10 min



OBJECTIFS CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Concertation en cours

1^{ère} concertation à un stade très amont du projet

- **Enrichir** les études avec votre regard d'acteurs territoriaux
- **Faire ressortir les grands enjeux** d'insertion de la voie / des deux voies supplémentaires pour chacune des variantes proposées
- **Identifier les points** qui seront à **affiner** dans les phases d'études ultérieures

→ Intégrer la matière issue de la concertation dans la fabrication du choix d'un tracé préférentiel

Et d'autres concertations à venir

Prochaines étapes

- Horizon fin 2023 → nouvelle concertation sur les modalités fines d'insertion du projet dans son environnement urbain
- Horizon 2025 → enquête d'utilité publique
- Après 2026 → concertation continue post DUP

CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Commune	Type	Date	Horaires
Vénissieux	Réunion d'ouverture	26 avril	18h30 – 20h30
Grenay	Atelier	3 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	5 mai	14h – 17h
	<i>Permanence après-midi</i>	9 mai	14h – 17h
Saint-Pierre de Chandieu	<i>Permanence matin</i>	9 mai	9h – 12h
	Atelier	11 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence matin</i>	17 mai	9h – 12h
Vénissieux	<i>Permanence après-midi</i>	10 mai	14h – 17h
	Atelier	10 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence matin</i>	22 mai	9h – 12h
Mions	Atelier	15 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	22 mai	14h – 17h
	<i>Permanence matin</i>	25 mai	9h – 12h
Saint-Priest	<i>Permanence matin</i>	16 mai	9h – 12h
	Atelier	22 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	24 mai	14h – 17h
Saint-Priest	Réunion de clôture	1 ^{er} juin	18h30 – 20h30

CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Commune	Type	Date	Horaires
Vénissieux	Réunion d'ouverture	26 avril	18h30 – 20h30
Grenay	Atelier	3 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	5 mai	14h – 17h
	Permanence après-midi	9 mai	14h – 17h
Saint-Pierre de Chandieu	Permanence matin	9 mai	9h – 12h
	Atelier	11 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	17 mai	9h – 12h
Vénissieux	Permanence après-midi	10 mai	14h – 17h
	Atelier	10 mai	18h30 – 21h
	Permanence matin	22 mai	9h – 12h
Mions	Atelier	15 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	22 mai	14h – 17h
	Permanence matin	25 mai	9h – 12h
Saint-Priest	Permanence matin	16 mai	9h – 12h
	Atelier	22 mai	18h30 – 21h
	Permanence après-midi	24 mai	14h – 17h
Saint-Priest	Réunion de clôture	1 ^{er} juin	18h30 – 20h30

Inscription aux ateliers et permanences

En ligne : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>



Lien direct sur la page d'inscription : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/concertation/saint-fons-grenay-doublement-des-voies/>

Par tél. **06 75 87 18 30** si pas possible par internet



CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Recueil des avis et questions

- **Site web** : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/> → formulaire en ligne
- **Registres en mairies** : Vénissieux, Saint-Priest, Mions, Saint-Pierre-de-Chandieu, Grenay
- **Courrier postal** : SNCF Réseau - Direction territoriale Auvergne Rhône - Alpes - Concertation M4V
- 78 rue de la Villette 69425 Lyon Cedex 03



ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Des questions ?

Des clarifications

Des contributions ?



- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur



- Attendez le micro pour parler



- Présentez-vous avant d'intervenir



30 min

POUR LA SUITE



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>



5 min



POUR LA CONCERTATION QUI S'OUVRE

- **Informez-vous**
- **Venez échanger et travailler avec SNCF Réseau**
- **Contribuez**

Site web : <https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr/>

→ Documents d'information

→ Formulaire en ligne pour donner votre avis

→ Inscription aux ateliers et permanences



CONCERTATION DU 24 AVRIL AU 4 JUIN

Commune	Type	Date	Horaires
Vénissieux	Réunion d'ouverture	26 avril	18h30 – 20h30
Grenay	Atelier	3 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>5 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>9 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
Saint-Pierre de Chandieu	<i>Permanence matin</i>	<i>9 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
	Atelier	11 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence matin</i>	<i>17 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
Vénissieux	<i>Permanence après-midi</i>	<i>10 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
	Atelier	10 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence matin</i>	<i>22 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
Mions	Atelier	15 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>22 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
	<i>Permanence matin</i>	<i>25 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
Saint-Priest	<i>Permanence matin</i>	<i>16 mai</i>	<i>9h – 12h</i>
	Atelier	22 mai	18h30 – 21h
	<i>Permanence après-midi</i>	<i>24 mai</i>	<i>14h – 17h</i>
Saint-Priest	Réunion de clôture	1 ^{er} juin	18h30 – 20h30

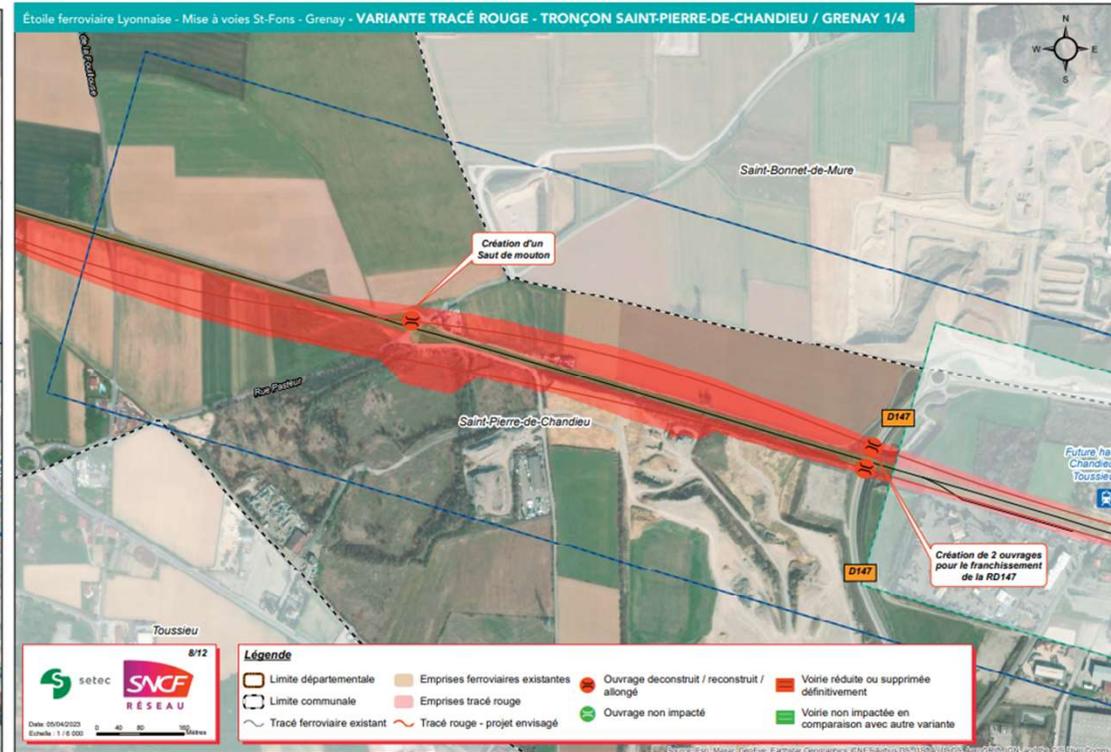
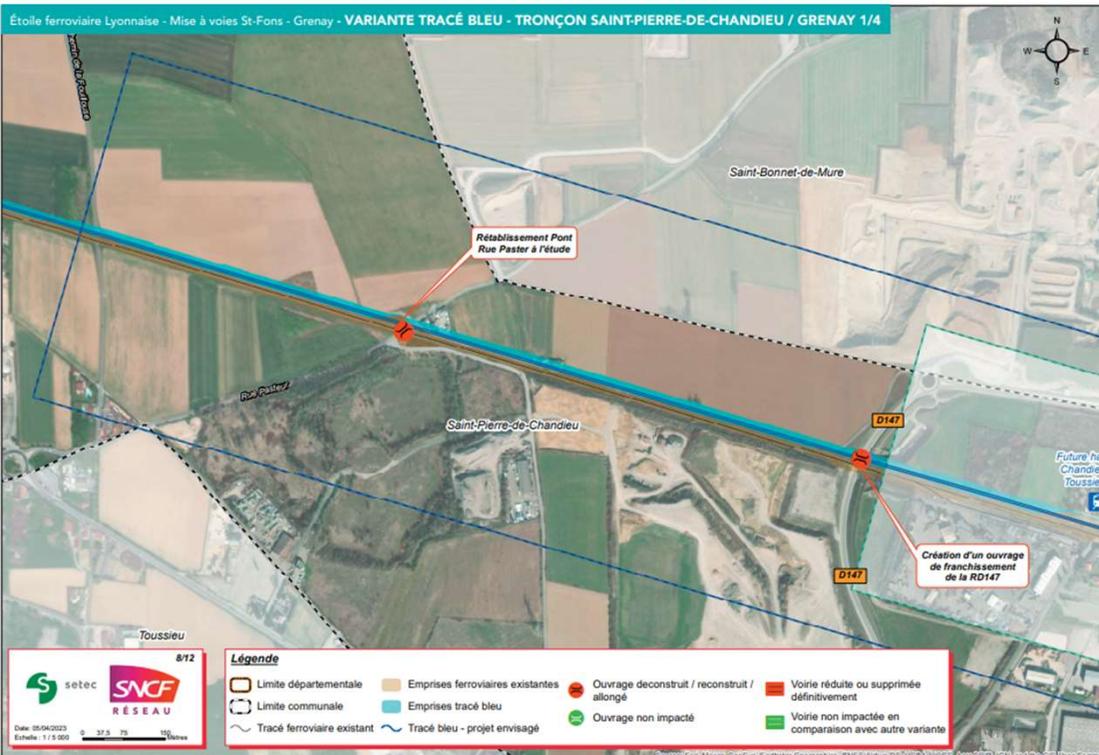


MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



<https://www.etoileferroviairelyonnaise.fr>

TRONÇON 6 : SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU - GRENAY



TRONÇON 6 : SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU – GRENAY (SUITE)

